



**HAL**  
open science

## L'embourgeoisement : une enquête chez les céréaliers

Gilles Laferté

► **To cite this version:**

Gilles Laferté. L'embourgeoisement : une enquête chez les céréaliers. INRAE Sciences Sociales, 2019, 1-2/2019, pp.1-8. hal-02949461

**HAL Id: hal-02949461**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02949461v1>**

Submitted on 16 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



## INRA SCIENCES SOCIALES

### L'embourgeoisement : une enquête chez les céréaliers

*Défendre l'idée qu'en France, depuis plusieurs décennies, une partie significative des agriculteurs s'embourgeoise, peut passer pour une provocation. Particulièrement dans le contexte des « crises agricoles » dont les médias se font l'écho ces dernières années à travers les revendications paysannes. Qui plus est, quand le propos est tenu par un chercheur de l'Inra, Institut, qui depuis sa fondation à la Libération, est le compagnon de route de l'agriculture française. Choisir comme objet d'enquête des céréaliers enrichis plutôt que les franges paupérisées de la paysannerie (qui prennent souvent la figure médiatique de l'éleveur ou du petit exploitant) comporte, au-delà de l'analyse sociologique, et en dépit des intentions du chercheur, une charge politique critique. Pour comprendre le propos de ce travail, il faut l'inscrire dans un temps plus long que celui des agendas politiques et médiatiques de la crise agricole et au-delà du petit groupe social au cœur de l'enquête monographique, pour être remis en perspective, armé de trois grandes questions sociologiques : celle de l'embourgeoisement, celle de la diversité du groupe des agriculteurs, celle de la spatialisation de la structure sociale.*

#### **Des chefs d'entreprises qui accumulent du capital économique**

L'enquête relève d'une démarche ethnographique conduite sur un terrain anonymisé, appelé le Germanois, dans l'Est de la France, zone de grandes cultures céréalières, produit des politiques du productivisme agricole. En ce sens, la mobilité sociale des agriculteurs étudiés n'est pas individuelle, mais collective, et pour l'essentiel liée à des évolutions hors de portée du groupe local au cœur de l'enquête, les politiques agricoles, le cours des céréales ; même si s'ajoutent un ensemble d'initiatives entrepreneuriales plus personnelles. L'embourgeoisement prend ici plusieurs caractères. D'abord, dans les approches classiques, comme une position réévaluée dans la structure socioprofessionnelle. En effet, l'abandon ou le déclin des ateliers lait et viande, au profit dans la zone d'enquête d'une spécialisation toujours accrue sur les céréales, conduit à une redéfinition de la division du travail. Le couple agricole de co-exploitants n'est plus la

règle, et les femmes travaillent pour beaucoup à « l'extérieur de l'exploitation ». Quand elles sont co-exploitantes, elles ne sont plus cantonnées aux tâches subalternes comme la traite des vaches, mais occupent de plus en plus un travail de « col blanc » autour des tâches d'administration et de gestion. Face à la technicité croissante du métier, les maris exploitants deviennent plus des techniciens, voire des ingénieurs au savoir complexe, que des ouvriers. Le « sale boulot » de l'exploitation se réduit par la mécanisation des tâches et, sur les plus grosses exploitations, est délégué à un ouvrier agricole, soit à temps plein, soit réparti sur plusieurs exploitations. Par ailleurs, la grande taille des exploitations (moyenne de 200 ha dans la zone d'enquête) conduit ces agriculteurs à la possession d'un capital d'exploitation et d'une immobilisation foncière importante. Le paysage vallonné de cette campagne mise en ordre géométrique par la main de l'homme donne la mesure du contrôle technique sur ces grandes surfaces de l'agriculture contemporaine (photos 1 et 2).

Photo 1



Photo 2



Beaucoup de ces exploitants se définissent de plus en plus comme des entrepreneurs dont l'entreprise agricole n'est qu'une des activités qu'ils conduisent. Ils doublent leur entreprise d'activités de travail à façon, d'entreprises de transport, de sociétés immobilières, voire font preuve d'innovations entrepreneuriales importantes, comme la création d'un terrain de golf sur les terres pentues inadaptées à la culture des céréales, l'installation de chaudières industrielles par réutilisation de la paille, ou l'achat de terres en Afrique pour des sociétés privées de chasse. Que ce soit pour la valorisation de leur production via des marchés des matières premières ou pour la gestion de leurs autres entreprises, ces grands exploitants sont des chefs d'entreprises de plus en plus acculturés aux méthodes bancaires et financières.

Au-delà de la position dans la hiérarchie socioprofessionnelle, l'embourgeoisement passe bien sûr par une accumulation du capital économique. Si le calcul des revenus agricoles reste difficile, difficulté liée à la structure comptable des indépendants, à la multiplicité des activités dans les ménages agricoles, aux pratiques de défiscalisation, on peut, grâce aux données locales du Crédit Agricole et des conseils de gestion, estimer la moyenne des revenus des agriculteurs de la zone enquêtée au niveau des cadres en France. Les statistiques à l'échelle nationale confirment ces données de terrain avec des revenus très disparates des ménages agricoles selon les spécialisations techniques, plaçant en haut de la hiérarchie, les grandes cultures (tableau 1).

**Tableau 1. Revenu des foyers d'agriculteurs en 2010, selon la spécialisation de l'exploitation agricole**

|                                       | Part des foyers % | Revenu agricole annuel moyen euros | Revenu global annuel moyen euros | Part du revenu agricole dans le revenu global % | Part des foyers agricoles % |
|---------------------------------------|-------------------|------------------------------------|----------------------------------|---|-----------------------------|
| Céréales et oléoprotéagineux          | 15                | 25 900                             | 46 300                           | 56  | 36                          |
| Cultures générales                    | 7                 | 39 300                             | 59 500                           | 66  | 46                          |
| Maraîchage                            | 1                 | 26 300                             | 37 600                           | 70  | 56                          |
| Fleurs et horticulture diverse        | 2                 | 16 300                             | 31 200                           | 52  | 42                          |
| Viticulture                           | 13                | 34 400                             | 53 600                           | 64  | 40                          |
| Fruits et autres cultures permanentes | 2                 | 20 500                             | 37 200                           | 55  | 44                          |
| Bovins lait                           | 17                | 21 300                             | 30 200                           | 71  | 61                          |
| Bovins viande                         | 10                | 12 400                             | 25 000                           | 50  | 53                          |
| Bovins mixtes                         | 4                 | 17 500                             | 26 500                           | 66  | 65                          |
| Ovins, Caprins et autres herbivores   | 6                 | 14 000                             | 23 700                           | 59  | 62                          |
| Porcins                               | 2                 | 27 300                             | 40 900                           | 67  | 44                          |
| Volailles                             | 4                 | 27 500                             | 39 800                           | 69  | 58                          |
| Granivores mixtes                     | 3                 | 23 800                             | 33 700                           | 71  | 62                          |
| Polyculture, polyélevage              | 14                | 22 300                             | 35 800                           | 62  | 48                          |
| <b>Ensemble</b>                       | <b>100</b>        | <b>23 900</b>                      | <b>38 200</b>                    | <b>63</b>                                       | <b>50</b>                   |

Champ : France métropolitaine, moyennes et grandes exploitations agricoles.

Source : SSP, Rica ; DGFIP, fichiers fiscaux ; traitement Inra. Delame (2015).

Mieux, selon l'enquête patrimoine de 2010 (tableau 2), le patrimoine cumulé des agriculteurs sur grande exploitation est désormais le double en moyenne de celui des cadres et

au même niveau que les professions libérales, avec bien sûr une part conséquente de ce patrimoine constitué initialement par la propriété de la terre.

**Tableau 2. Patrimoine en 2010 selon les catégories socioprofessionnelles**

| Portefeuille patrimonial des ménages 2010<br>Nombre de ménages concernés : 14958 | Montant patrimoine |         | Structure du patrimoine |              |                 | Indice de risque |         |
|--|--------------------|---------|-------------------------|--------------|-----------------|------------------|---------|
|  | Moyenne            | Médiane | % Financier             | % Immobilier | % professionnel | Moyenne          | Médiane |
| Ensemble des ménages   | 258 958            | 150 177 | 21                      | 65           | 14              | 1,24             | 1,17    |
| Agriculteurs exploitants   | 491 343            | 291 297 | 18                      | 34           | 48              | 1,26             | 1,22    |
| Dont agriculteurs des grandes exploitations                                      | 972 673            | 779 470 | 14                      | 21           | 65              | 1,32             | 1,29    |
| Dont anciens agriculteurs (retraités)  | 260 853            | 152 857 | 28                      | 49           | 23              | 1,21             | 1,00    |
| Artisans, commerçants et chefs d'entreprise                                      | 612 057            | 319 820 | 20                      | 48           | 32              | 1,33             | 1,29    |
| Dont petits indépendants   | 553 255            | 313 631 | 13                      | 45           | 42              | 1,27             | 1,22    |
| Dont gros indépendants   | 1 617 246          | 676 886 | 19                      | 37           | 45              | 1,53             | 1,50    |
| Cadres, professions intellectuelles supérieures                                  | 510 881            | 326 028 | 24                      | 65           | 11              | 1,39             | 1,38    |
| Dont profession libérale   | 911 443            | 555 925 | 27                      | 52           | 21              | 1,44             | 1,45    |
| Profession intermédiaire   | 238 445            | 198 896 | 20                      | 76           | 4               | 1,24             | 1,20    |
| Employés   | 139 257            | 76 045  | 19                      | 77           | 4               | 1,15             | 1,00    |
| Ouvriers   | 118 433            | 43 257  | 15                      | 81           | 3               | 1,13             | 1,00    |
| Autres inactifs  | 77 797             | 6 017   | 25                      | 68           | 7               | 1,11             | 1,00    |

Source : INSEE-Enquête patrimoine 2009-2010.

Aujourd'hui, via notamment l'autoconstruction de ses bâtiments et de sa résidence, et la rénovation des bâtiments des anciennes fermes, mais aussi par l'achat sur plan de biens immobiliers urbains, puis l'accès à des biens financiers plus complexes notamment grâce aux services du Crédit Agricole, une diversification patrimoniale est en cours. La possession de ce capital économique est d'autant plus significative que les autres groupes sociaux qui résident dans

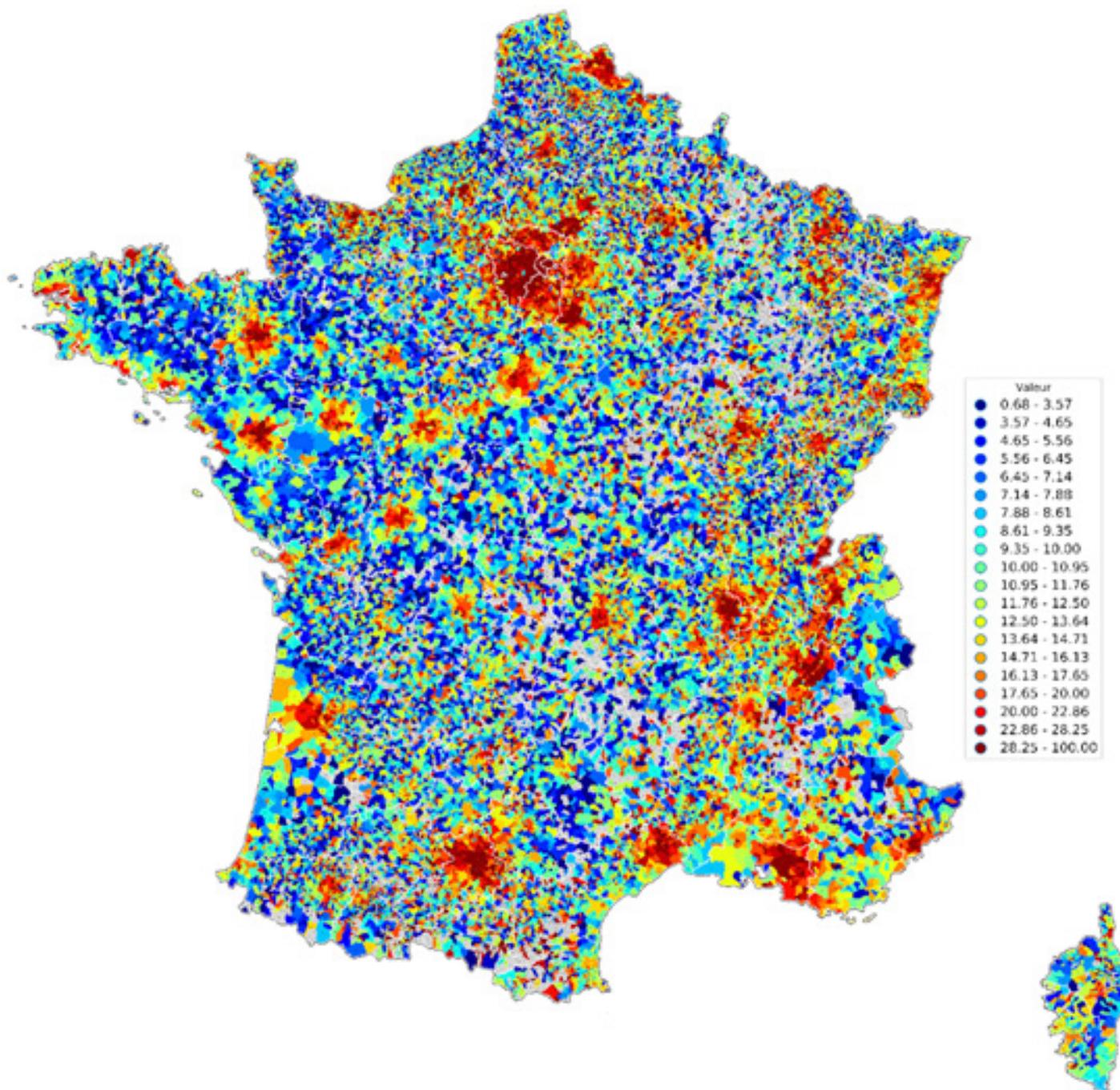
les mondes ruraux sont le plus souvent d'origine populaire (tableau 3 et carte 1). La moyenne des revenus de la zone d'enquête est comparable aux communes défavorisées de Seine-Saint-Denis, dans « l'espace social localisé » (Laferte, 2014). Ces agriculteurs sur de grandes exploitations sont en quelque sorte dans une position sociale relative équivalente à celle d'un cadre vivant dans une commune paupérisée de banlieue parisienne.

**Tableau 3. Catégories socioprofessionnelles en 2009 des actifs de plus de 15 ans par grands types d'espaces**

|   | France métropolitaine | Pôle Paris | Grand pôle hors Paris | Périurbain des grands pôles | Espaces ruraux | Zone d'enquête |
|---|-----------------------|------------|-----------------------|-----------------------------|----------------|----------------|
| Agriculteurs exploitants                          | 1,7                   | 0,1        | 0,4                   | 2,7                         | 5,5            | 7,1            |
| Artisans, Commerçants et Chefs d'entreprise       | 5,8                   | 4,4        | 5,3                   | 6,3                         | 7,7            | 6,9            |
| Cadres et Professions intellectuelles supérieures | 15,3                  | 27,6       | 15,2                  | 11,6                        | 7,2            | 5,8            |
| Professions intermédiaires                        | 24,3                  | 25,8       | 25,4                  | 24,9                        | 19,3           | 18,0           |
| Employés  | 29,2                  | 27,6       | 30,6                  | 28,3                        | 28,6           | 28,0           |
| Ouvriers  | 23,8                  | 14,6       | 23,2                  | 26,3                        | 31,7           | 34,3           |
| Actifs de 15 ans et plus                          | 100,0                 | 100,0      | 100,0                 | 100,0                       | 100,0          | 100,0          |

Sources : INSEE, 2009 ; traitements UMR CESAER.

**Carte 1. Concentration urbaine des catégories supérieures en 2014**  
 (% de cadres, professions intellectuelles ou chefs d'entreprise par commune en 2014)



Champ : Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi résidant en France métropolitaine.

Source : IGN GEOFLA® 2016 INSEE-RP 2014, sondage au 1/5.

#### Dans un espace social localisé à tonalité populaire

Il n'y a donc rien d'étonnant à les voir occuper une position sociale d'encadrement sur le territoire, avec également une surreprésentation au sein des conseils municipaux et dans le poste de maire. Ainsi, l'embourgeoisement s'entend également comme une position pivot dans l'espace social localisé, impliquant ici de comprendre les positions sociales comme relationnelles et donc spécifiques à des configurations sociales. Dans le cadre de l'ethnographie collective engagée dans le Germanois, zone agricole et industrielle peu dense, on a pu préciser les formes de l'espace social localisé enquêté (Bruneau et al., 2018). Celui-ci se décline comme suit :

- Pour les catégories sociales supérieures, on retrouve une grande bourgeoisie présente le temps d'une villégiature (familles héritières qui jouaient hier le rôle de notables auxquelles s'ajoutent des bourgeois aux goûts aristocratiques qui ont racheté les belles demeures) ; une sous-représentation de cadres supérieurs marqués par un fort *turn over* ; des résidents secondaires diplômés, des professions culturelles et artistiques en bi-résidence. Une partie de ces groupes agit peu sur les espaces politiques et sociaux locaux, espaces qu'ils perçoivent comme périphériques par rapport à la centralité qu'eux-mêmes incarnent. Peu de cadres organisateurs du travail

souhaitent vivre dans ces zones isolées. Ces dominants de la structure sociale nationale sont d'autant plus remarquables dans les espaces ruraux que leur rareté les distingue. Mais en même temps, présents en intermittence ou sans capital d'autochtonie, beaucoup appartiennent à un moindre degré à l'espace social localisé.

- L'élite locale économique est formée des agriculteurs, des indépendants et d'une élite diplômée réduite avec les professions libérales auxquelles s'ajoute une petite bourgeoisie culturelle résidente peu nombreuse (enseignants, cadres moyens administratifs, bancaires, des PME... pris dans des mobilités plus locales voire régionales que nationales). C'est principalement au sein de cette élite locale, qui à l'échelle nationale occupe des positions petites bourgeoises, que se joue la lutte politique contemporaine pour l'accès au pouvoir local. Mais, inversement aux catégories sociales supérieures du premier groupe, un bourgeois d'une sous-préfecture rurale est-il garanti de l'être à Paris ? Ces dominants petits bourgeois de l'espace social localisé occupent bien souvent des positions dominées nationalement.
- Les classes populaires sont de loin les plus nombreuses. Elles sont éclatées, peu qualifiées, centrées sur les

tâches d'exécution de l'artisanat, principalement pour les hommes, dans des activités d'une économie présente et touristique (bâtiments, loisirs), ou spécifiquement rurale (bûcheronnage, extraction pierre...) et pour les femmes, dans les activités de services. La question du sous-emploi et plus généralement de l'isolement féminin reste entière dans les zones les plus reculées du territoire. Ces premières fractions rurales artisanales côtoient peu une autre fraction de ces classes populaires rurales employées dans les bourgs industriels.

Ainsi, sur notre zone d'enquête comme dans la plupart des communes rurales, les agriculteurs, formant des professions hautes comparativement aux autres catégories sociales présentes, sont très largement surreprésentés au sein des positions d'élus (tableau 4). Certes, leur domination au sein des instances électives est déclinante, dû principalement à la baisse du nombre d'agriculteurs et plus généralement à une concurrence accrue des cadres et professions supérieures à mesure que l'on se rapproche des bourgs et des postes électifs de grands élus, mais leur surreprésentation relative reste inchangée. Certes, ils ont perdu la centralité que le nombre leur donnait dans ces espaces sociaux désormais socialement plus différenciés.

**Tableau 4 : Catégories socioprofessionnelles des élus de la zone d'enquête selon les catégories d'espaces ruraux (en %) 1983-2001**  
(3 arrondissements administratifs autour de 3 bourgs de 4000 à 6000 habitants, 200 communes)

|  | Pôles d'emploi ruraux |            |            |            | Couronnes des pôles d'emploi ruraux |            |            |            | Autres communes rurales |            |            |            |
|--|-----------------------|------------|------------|------------|-------------------------------------|------------|------------|------------|-------------------------|------------|------------|------------|
|  | 1983                  | 1989       | 1995       | 2001       | 1983                                | 1989       | 1995       | 2001       | 1983                    | 1989       | 1995       | 2001       |
| Agriculteurs                                   | 2,8                   | 0,0        | 0,9        | 0,0        | 31,3                                | 21,7       | 15,7       | 10,7       | 48,3                    | 42,1       | 37,1       | 35,8       |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise      | 14,8                  | 9,3        | 10,7       | 4,8        | 8,4                                 | 7,2        | 6,0        | 6,0        | 9,7                     | 10,7       | 11,5       | 7,0        |
| Autres personnes dans activité professionnelle | 4,6                   | 6,5        | 6,3        | 4,8        | 1,2                                 | 2,4        | 7,2        | 3,6        | 5,2                     | 5,6        | 3,9        | 4,3        |
| Cadres   | 28,7                  | 29,9       | 25,9       | 18,1       | 7,2                                 | 3,6        | 9,6        | 4,8        | 2,7                     | 4,6        | 6,3        | 4,0        |
| Employés                                       | 15,7                  | 14,0       | 17,9       | 28,6       | 9,6                                 | 13,3       | 21,7       | 23,8       | 7,2                     | 9,1        | 11,5       | 12,9       |
| Ouvriers                                       | 3,7                   | 4,7        | 5,4        | 9,5        | 18,1                                | 15,7       | 12,0       | 13,1       | 10,9                    | 7,1        | 6,0        | 9,2        |
| Professions intermédiaires                     | 19,4                  | 19,6       | 17,9       | 14,3       | 13,3                                | 16,9       | 12,0       | 8,3        | 3,2                     | 3,8        | 4,7        | 6,2        |
| Retraités                                      | 10,2                  | 15,0       | 15,2       | 17,1       | 10,8                                | 18,1       | 15,7       | 29,8       | 12,9                    | 17,0       | 17,2       | 18,9       |
| Inconnu  | 0,0                   | 0,9        | 0,0        | 2,9        | 0,0                                 | 1,2        | 0,0        | 0,0        | 0,0                     | 0,0        | 1,8        | 1,6        |
| <b>Total</b>                                   | <b>100</b>            | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b>                          | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b>              | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |

Sources : Archives préfectorales, tiré de Thibault Marmont, « En quête de compétences. Le personnel politique local et l'intercommunalité en milieu rural », thèse de sociologie, Dijon, université de Bourgogne, 2007, annexe 10.

## L'embourgeoisement comme mode de vie conservateur

Mais l'embourgeoisement fonctionne sur deux pattes, économique et culturelle, et il est ici également compris comme une accumulation de capital culturel. Généralement, les sociologues mesurent ce capital culturel par la variable classique du diplôme. Cet indicateur fonctionne pour les agriculteurs enquêtés (tableau 5)

avec un rattrapage qui souligne le passage d'un niveau de diplôme initialement proche des mondes ouvriers et aujourd'hui proche des professions intermédiaires. Mais la variable du diplôme est en quelque sorte tautologique puisqu'un diplôme agricole est requis pour accéder aux aides à l'installation, floutant en quelque sorte la mesure, puisque de nombreux repreneurs identifiés au sein des fratries sont comme automatiquement orientés vers des diplômes techniques.

Tableau 5 : Niveau de diplômes selon les catégories socioprofessionnelles dans la zone d'enquête, 1968-2008

| ANNEE | Niveau de diplôme   | Catégories socioprofessionnelles |  |   |                             |            |            | Total      |
|-------|---|----------------------------------|--|---|-----------------------------|------------|------------|------------|
|       |   | Agriculteurs                     | Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprises | Cadres et professions intellectuelles supérieures | Professions inter-médiaires | Employés   | Ouvriers   |            |
| 1968  | Aucun   | 53,4                             | 36,9                                       | 1,5   | 16,0                        | 33,4       | 66,5       | 50,6       |
|       | CEP   | 35,3                             | 44,1                                       | 9,2   | 15,6                        | 42,2       | 23,1       | 29,4       |
|       | BEPC  | 1,2                              | 3,2  | 7,7   | 7,1                         | 8,4        | 1,0        | 2,9        |
|       | CAP-BEP   | 4,9                              | 10,8                                       | 13,8  | 20,3                        | 13,6       | 8,6        | 9,7        |
|       | Bac général ou technique  | 4,4                              | 3,6  | 9,2   | 33,5                        | 2,4        | 0,9        | 5,0        |
|       | Diplôme universitaire 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> cycle, BTS-DUT | 0,7                              | 1,4  | 58,5  | 7,5                         | 0,0        | 0,0        | 2,4        |
|       | <b>Total</b>  | <b>100</b>                       | <b>100</b>                                 | <b>100</b>  | <b>100</b>                  | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |
| 1982  | Aucun   | 31,4                             | 29,7                                       | 2,4   | 6,3                         | 31,5       | 58,1       | 38,8       |
|       | CEP   | 35,2                             | 28,5                                       | 2,4   | 12,7                        | 22,6       | 19,1       | 22,1       |
|       | BEPC  | 2,4                              | 6,0  | 7,1   | 8,6                         | 8,3        | 1,9        | 4,5        |
|       | CAP-BEP   | 23,8                             | 26,9                                       | 6,0   | 14,6                        | 27,4       | 19,3       | 21,4       |
|       | Bac général ou technique  | 5,0                              | 6,0  | 22,6  | 28,7                        | 7,5        | 1,5        | 7,1        |
|       | Diplôme universitaire 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> cycle, BTS-DUT | 2,1                              | 2,8  | 59,5  | 29,1                        | 2,8        | 0,0        | 6,1        |
|       | <b>Total</b>  | <b>100</b>                       | <b>100</b>                                 | <b>100</b>  | <b>100</b>                  | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |
| 1999  | Aucun   | 9,9                              | 9,8  | 2,0   | 6,8                         | 22,5       | 37,4       | 22,6       |
|       | CEP   | 20,1                             | 12,9                                       | 4,9   | 4,3                         | 15,0       | 10,8       | 11,9       |
|       | BEPC  | 3,8                              | 4,7  | 5,4   | 5,1                         | 8,1        | 5,1        | 5,7        |
|       | CAP-BEP   | 41,1                             | 53,9                                       | 7,1   | 18,9                        | 36,3       | 38,5       | 35,2       |
|       | Bac général ou technique  | 17,4                             | 9,2  | 13,7  | 26,0                        | 12,3       | 7,2        | 12,7       |
|       | Diplôme universitaire 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> cycle, BTS-DUT | 7,7                              | 9,5  | 66,9  | 38,8                        | 5,7        | 1,1        | 11,9       |
|       | <b>Total</b>  | <b>100</b>                       | <b>100</b>                                 | <b>100</b>  | <b>100</b>                  | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |

C'est alors plus sur le mode de vie que nous avons porté notre attention pour déterminer le sens normatif de la mobilité sociale des agriculteurs enquêtés. L'embourgeoisement implique également une direction normative à l'ascension sociale, vers l'univers de sens bourgeois, ici conservateur et non critique à l'égard de l'ordre établi. L'école joue un rôle moteur. Le capital culturel certifié des enfants de ces gros exploitants a fortement progressé dépassant désormais nettement les classes populaires (tableau 5). Dans le Germanois, ceux qui se destinent à l'agriculture ont des diplômes techniques qualifiés (école supérieure d'agronomie, BTS et bac, seuls 15 % des moins de 40 ans ont un diplôme de niveau BEP ou inférieur en 2010<sup>1</sup>). La sortie de l'agriculture se fait plus par le haut et les études supérieures. Contrairement aux petits exploitants, ici très peu se destinent à devenir ouvrier<sup>2</sup>. Protégés par le patrimoine familial, en cas de difficultés scolaires, ils reprendront l'exploitation ou s'installeront indépendants dans la région.

Certains des agriculteurs accèdent à des pratiques qui hier leur étaient inconnues. La chasse à l'étranger ou la pratique

du ski, du golf se développe. Le théâtre de la commune-centre à la programmation grand public compte de nombreux abonnés agriculteurs. Ces pratiques se démocratisent autant que les agriculteurs s'embourgeoisent. La construction des piscines sur les exploitations signale que le corps lourd inadapté aux loisirs appartient progressivement au passé (Champagne, 1975). Une partie des agriculteurs s'essaye désormais à des pratiques imposant une *hexis* corporelle distinguée.

Le passage pour les agriculteurs de la ferme au pavillon est un peu l'équivalent depuis les années 1960 et 1970 de la mobilité des classes populaires des grands ensembles vers les zones pavillonnaires. Dans les deux cas, cela a été vécu comme une évolution sociale positive, passant du populaire ou du paysan à l'univers privé, protégé, de la petite bourgeoisie, avec la séparation de l'espace résidentiel et de l'espace professionnel. Le pavillon matérialise une étape décisive de la « dépayssation » des agriculteurs par l'accès symbolique au mode de vie urbain des classes moyennes. Cette première génération de pavillons neufs et de « fermes empavillonnées » conduit à la création de chambres individuelles et de couloirs, de fenêtres pour l'accès à la lumière, de salles de bain, toilettes, et d'entrées secondaires pour la mise à distance de la saleté des fermes.

1. Données RGA 2010.

2. Voir Giraud et Rémy (2008).

Mais les pavillons récents observés dans le Germainois relèvent eux d'une seconde génération. Ils sont plus directement ostentatoires. Les agriculteurs rencontrés rejoignent dans leurs choix pavillonnaires les artisans et chefs d'entreprise. Ils partagent les dispositions des professions à capital économique. Eloignés de la zone pavillonnaire en série, ils construisent des maisons de maçons, en parpaing, avec des grosses poutres en bois, du fer forgé, des matériaux traditionnels. Cette exigence est visible jusque dans les huisseries, les fenêtres et volets en bois, principalement en chêne. Un agriculteur me disait ne pas avoir confiance dans le PVC, et n'aime pas les fenêtres en aluminium, trop modernes<sup>3</sup>. Les fenêtres mansardées, classiques, plus onéreuses, sont souvent préférées aux velux. Les intérieurs laissent eux aussi la part belle aux matériaux nobles ou classiques, la cuisine en chêne massif et les poignées en fer forgé, le carrelage marron ou de grande taille imitant la pierre ou, plus distinctif, en pierre de Bourgogne. Le mobilier est également dans le même esprit. Même neuf il est rustique, dégageant une impression de solidité. Le goût des matériaux modernes des premiers pavillons est dépassé par un rapport renouvelé au massif, au brut, comme signe de qualité.

A l'inverse des franges culturelles de la bourgeoisie, les cadres au mur ne mettent pas en scène la légitimité du capital culturel des propriétaires. Les objets les plus fréquents sont l'épi de blé encadré, le trophée de chasse, la poule empaillée, le collier de vache gagné à un concours, le canevas d'une scène paysanne, un aquarium, un puzzle, quelques objets artisanaux ramenés d'un voyage. Le tout dégage une esthétique conventionnelle, classique, un style néo-rustique. Ces maisons matérialisent l'idée d'une thésaurisation économique durable.

Ces pavillons sont de taille conséquente. La plupart font plus de 200 m<sup>2</sup>, approchant parfois les 400 m<sup>2</sup>. En cela, ces maisons se distinguent nettement des pavillons des classes populaires locales, pavillons populaires aux formes simples et aux matériaux peu nobles. Souvent ces pavillons exhibent fièrement

l'ajout d'une tour, d'une aile, d'extensions, d'appentis, voire de colonnes ou de poutres, de porches et de murets en pierre, empruntant à la grammaire de l'architecture aristocratique. Ces maisons enrichissent la simplicité toute démocratique du langage pavillonnaire.

Le regard sur ces pavillons est réversible selon la position sociale. La cuisine d'un de ces agriculteurs argentés, devenue ingénieur de recherche, de gauche, moque gentiment la démesure des goûts de son cousin « parvenu » : « ça a fait rigoler tout le monde dans la famille, il s'est fait construire un p'tit château tout en pierres »<sup>4</sup>. De même, quand je sors de la séance de photos de ce pavillon-château avec le photographe qui a une carrière artistique, il me dit que la maison des Maillard est « m'as-tu vu ». Vu du capital culturel légitime, celui des universitaires et des photographes, ces pavillons impressionnent mais frisent le ridicule. De manière renversée, l'agriculteur en question nous dit que sa maison a fait beaucoup de « jaloux ». Il précise que de toute façon, ce sont de « faux bourgeois »<sup>5</sup>. Il entend par là que les bourgeois du bourg sont sans le sou, la fortune les a fuis. La légitimité du capital culturel de la petite bourgeoisie plus anciennement établie de la petite ville peut se moquer de sa réussite, il n'en a que faire, lui qui aujourd'hui les surclasse économiquement.

Ces pavillons expriment bien les contradictions complexes propres à la dynamique de la trajectoire sociale de ces agriculteurs argentés, avec d'un côté une forme d'extrapolation en grand de goûts populaires, conservateurs et familialistes, et de l'autre, des appropriations d'attributs de distinction de la bourgeoisie perçues comme socialement maladroites par les dotés en capitaux culturels légitimes. L'effet de distinction fonctionne alors prioritairement auprès des moins dotés. Mais pour la petite et moyenne bourgeoisie culturelle, la forme pavillonnaire, même enrichie de pastiches aristocratiques, reste une maison « stigmatisée ». S'affrontent ici les attributs de la distinction sociale entre les fractions économique et culturelle de la petite et moyenne bourgeoisie (voir encadré).

3. Dominique Martin, cahier de terrain, 24/02/2011, fonds Laferté, archives de la MSH Dijon.

4. Entretien avec Marie Barrée, 1/11/2010, fonds Laferté, archives MSH Dijon.  
5. Cahier de terrain, 25 avril 2012, fonds Laferté, archives MSH Dijon.

#### Encadré : Le pavillon-château de Michel Maillard

Comme les créations du facteur Cheval, la maison de Michel Maillard à la trajectoire d'agriculteur-entrepreneur particulièrement réussie (exploitation céréalière de 450 ha, 500 hl de quotas laitiers, exploitation doublée de la gestion d'une carrière de pierres) mixe un ensemble de traits qui brouille l'ordonnancement convenu des styles. Elle emprunte à la fois au registre du pavillon et du château. Elle produit une esthétique, qui, dans sa démesure, reprend des traits partagés du pavillonnaire agricole contemporain embourgeoisé (Photos 3 à 5).

Photo 3



Photo 4



...

Photo 5



très actif dans la paroisse locale), cette morale des humbles exposée sur ce tableau, semblent toujours actives dans les dispositions populaires de Michel Maillard. Désormais, fort de sa fortune récente, il contemple cette morale paysanne du confort de son salon, symbole du repos bien gagné, d'une vie de labeur justement récompensée. Le travail a payé.

Pour les extérieurs, on y retrouve la disposition générale du pavillon, la maison droite, avec deux façades et deux pignons, des balcons terrasses, les deux portes de garages en sous-sol, le crépi beige des murs, les volets roulants des fenêtres de la toiture, les volets en bois vernis ; pour les intérieurs, l'univers du garage au sous-sol, la couleur des poutres, avec cet aspect caramel neuf, la géométrie parfaite des murs en placo et des plafonds lisses sans ornementation ni moulure, l'univers des salles de bain avec un mobilier moderne et fonctionnel, la visibilité de la climatisation, et la cuisine suréquipée.

Rappelant le registre du château, on distingue les murs d'enceinte en pierre de Bourgogne, les colonnes du portail repris des demeures bourgeoises, le portail en fer forgé, l'encadrement des portes et des fenêtres avec de gros blocs de pierre. A l'intérieur de la maison, la cave à vin est voutée, en pierre, exacte réplique des caves des anciennes demeures bourguignonnes. L'escalier imposant, pièce maîtresse du salon, tournant, tout en pierre, ornementé d'une rampe en fer forgée, rappelle le majestueux d'un château Renaissance. Le dallage en pierre des deux étages (à l'exception des chambres en parquet) et même du sous-sol et du garage, la grande cheminée en pierre, le lustre en cristal (même si c'est un faux acheté chez Auchan d'après le propriétaire), le plafond à la française... complètent l'allure châtelaine de ce pavillon. De même, le grand tableau dans la cage d'escalier illustre ce rapport ambivalent entre goût bourgeois et populaire. La distance à la bourgeoisie est signifiée par la reproduction criarde contre l'authentique, un pastiche aux couleurs vives et tranchées des glaneuses de Jean-François Millet. Mais ce tableau reste représentatif du goût bourgeois d'une esthétique empaysannée et populaire de la campagne. Les valeurs de labeur, d'ascèse chrétienne (la maison multiplie les signes religieux et le couple est

Ainsi, l'embourgeoisement observé ici se distingue d'autres formes de mobilité sociale comme par exemple dans le cas de la gentrification. Nous parlons ici d'embourgeoisement dans la mesure où cette mobilité sociale est conservatrice, ne cherchant pas à contredire les codes de la légitimité culturelle en imposant de nouvelles formes (le jazz, la BD, le graff, ou le RAP...) mais en se rangeant aux codes d'abord populaires extrapolés en grand, puis, aux formes classiques de distinctions sociales, formes jugées peu légitimes des franges culturelles de la bourgeoisie. En ce sens, l'embourgeoisement est une mobilité à droite de l'espace social, d'abord caractérisé par une accumulation du capital économique. De même, l'embourgeoisement ici décrit est à l'interface de deux processus sociaux, entre contraintes de longue distance et diffractions localisées de ces contraintes. Des évolutions structurelles de longue distance, marquées

dans les politiques publiques et les marchés agricoles de l'après-guerre à aujourd'hui, occasionnent des opportunités sociales pour le groupe des agriculteurs, opportunités à repositionner dans des espaces sociaux pluriels, à la fois national et localisés. Les effets localisés des évolutions ouvrent des occasions de profit et de mobilités sociales qui produisent d'autant plus d'effets que la composition sociale des territoires en question est populaire, ouvrant des espaces de notabilité, de « sur-distinction » sociale comparative à ces groupes agricoles en ascension. Ainsi l'embourgeoisement désigne ici une élévation absolue mais surtout relative, faisant émerger le groupe agricole des céréaliers comme une nouvelle figure de la bourgeoisie économique rurale.

**Gilles Laferté**, INRA, Département SAE2 et UMR1041 CESAER, F-21000, Dijon, France. [gilles.laferte@inra.fr](mailto:gilles.laferte@inra.fr)

#### Pour en savoir plus :

**Bruneau I., Laferté G., Mischi J. et Renahy N. (dir.) (2018).** *Mondes ruraux et classes sociales*. EHESS, Paris.

**Champagne P. (1975).** Les paysans à la plage. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1(2) : 21-24.

**Delame N. (2015).** Les revenus non agricoles réduisent les écarts de revenus entre foyers d'agriculteurs. *Insee Références*, Février : 31-42.

**Giraud C. et Rémy J. (2008).** Les choix des conjoints en agriculture. *Revue d'études en agriculture et environnement*, 88 : 21-46.

**Laferté G. (2018).** *L'embourgeoisement : une enquête chez les céréaliers*. Raisons d'Agir, Paris.

**Laferté G. (2014).** Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés. *Sociologie*, 4(5) : 423-439.